



ARTIKEL-NUMMER: 507620
FINEDEX 507-620 PVC

Honeywell

Überblick

Artikelnummer

507620

Programm

Chemikalienschutz

Produktlinie

Flüssigkeitsdicht

Marke

Honeywell

Marke vorher bekannt als

SPERIAN

Branche

- Baugewerbe
- Gastronomie
- Chemische Industrie
- Industrielle Reinigung
- Wartung
- Petrochemie
- Wasseraufbereitung

Produktverwendung

Industrielle Reinigung. Wartungsarbeiten. Waschen und Reinigen in Nahrungsmittelindustrie und Gastronomie.

Eigenschaften und Nutzen

Funktion

PVC-Handschuh, chloriniert, ungefütert. Farbe: schwarz. Stärke: 0,65 mm. Handschuh 32 cm + PVC-Stulpe 45 cm.

Nutzen

Komfort Das hochwertige PVC garantiert eine hervorragende Flexibilität und besseres Tastgefühl. Durch die chlorinierte Innenseite lässt sich der Handschuh leichter an- und ausziehen. Geeignet für Handhabung von trockenen und feuchten Gegenständen. **Widerstandsfähigkeit** Die PVC-Zusammensetzung ist speziell für vielseitige und wiederholte Anwendungen in rutschiger Umgebung geeignet. Geringe Beständigkeit gegen Ketone, aromatische und halogene Kohlenwasserstoffe. Dieser Handschuh wurde mit verschiedenen Chemikalien getestet. **Sicherheit** Die Länge von 45cm gewährleistet vollen Schutz vom Handgelenk bis zur Schulter. **Hygiene** Dieser Handschuh ist antiallergen behandelt, um eine größtmögliche Verträglichkeit sicherzustellen.

Technische Beschreibung

Beschreibung

PVC-Handschuh, chloriniert, ungefütert. Farbe: schwarz. Handschuh 32 cm und PVC-Stulpe 45 cm.

Produkttechnologie

Getauchte Handschuhe

Dicke

0,65 mm

Unbedenklichkeit

In Übereinstimmung mit den EN-Normen

EN 388 - Mechanische Gefahren und Abriebfestigkeit

Abriebfestigkeit	2
Schnittbeständigkeit (Coupe-Test)	1
Reißfestigkeit	0
Durchstichfestigkeit	0

Zertifizierungen**EU-Konformitätserklärung****EG-Kategorie PSA**

3

EG-Zertifizierungsnummer

0076/065/162/04/99/0002 ext 02/10/03

EG-Baumusterprüfbescheinigung

EC Attestation

Nr. EG-Baumusterprüfbescheinigung

0076/065/162/04/99/0002 ext 02/10/03

Fotos & Bilder**PIC SKU - Pictures**<http://www.honeywellsafety.com/assets/0/324/500/51887/8bcc6cfcdbd35453ea075df5988781520.jpg>**Zusätzliche Informationen****Benutzerhandbuch**

UI 103

Benutzerinformationen

103

Wartung und Instandhaltung**Pflegeanleitung**

Damit dieser Artikel seine Eigenschaften behält, darf er nicht gereinigt werden.



RENMARK
LE RAPHAEL
6, QUAI JC REY
98000 MONACO

Vitry, le 13/10/03

Etude : C 313169

EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

En exécution de la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transcription de cette directive en droit français.

Le Laboratoire de Recherches et de Contrôle du Caoutchouc et des Plastiques LRCCP, 60, rue Auber 94400 Vitry/Seine, FRANCE habilité par arrêté du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en date du 24 décembre 1996,

identifié sous le numéro 0076,

attribue

L'EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0076/065/162/04/99/0002 / EXT n° 02/10/03

*Centre Français du Caoutchouc
et des Polymères industriels*

<http://www.lrccp.com>

60, RUE AUBER - 94408 VITRY-SUR-SEINE CEDEX - TEL : 01 49 60 57 57 - FAX : 01 49 60 70 66
N° SIRET : 78540237100021 - APE : 731Z - ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL À BUT NON LUCRATIF. LOI DU 17 NOVEMBRE 1943

Cette extension d'attestation est attribuée au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- gant avec manchette: **PVC Flocklined Long Glove Medium Thick Type (Item N°G52L)**

- marque commerciale : **S.T. CHEMICAL, TYPE G52L**

- fabricant : **S.T. CHEMICAL Co, Ltd.**
4-10, 1-chome, Shimo-ochiai
Shinjuku-ku, Tokyo 161-8540
Japon

- lieu de fabrication :

S.T. Chemical Co., Ltd. Saitama Factory.
138 Kyoei-kita-Kyowa, Honjo-shi
Saitama-ken, 367
Japan

ou

Family Glove Co., Ltd.
624/1-4 Moo 11, Nongkharm, Sriracha,
Cholburi, 20280 Thailand

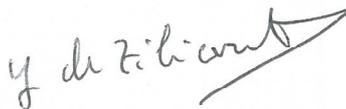
demandeur d'attestation : **RENMARK**
LE RAPHAEL
6, QUAI J.C. REY
98000 MONACO

- modèle de référence: Flocklined Glove Medium Thick Type (Item G2N)
- le modèle objet de cette extension diffère du modèle de référence sur les points suivants: rajout d'une manchette PVC par soudage
- description des propriétés de la manchette: voir annexe 1

Ces modifications ne remettent pas en cause la conformité aux exigences essentielles qui ont été prises en compte pour l'attestation CE de type délivrée au modèle de référence.

références des exigences essentielles ou règles techniques vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type : EN 388, EN 420 et EN 374.2 et 374.3

Date : 13 octobre 2003



Yves de ZELICOURT

Responsable des essais sur gants EPI

NOTA : toute modification apportée au matériel neuf objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être apportée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du code du Travail.

Cette attestation comporte 3 pages numérotées : 1, 2, 3

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DE L'EPI

domaine et limite d'emploi : protection de la main et du bras contre les risques mécanique, chimique et microbiologique

(EPI catégorie III)

type : G52L

Classes de protection	mesurée	spécifiées dans les normes
Pour les exigences générales (EN 420) : taille de la manchette dextérité : pH :	longueur: 415 mm largeur: 210 mm 5 5,7	5 si possible entre 3,5 et 10,5
pour le risque microbiologique (EN 374.2)	étanche à l'eau	étanche à l'eau
Pour le risque chimique (EN 374.3) par rapport à l'acide nitrique 3N	6	1 minimum
Pour les exigences mécaniques (EN 388) : résistance à l'abrasion résistance à la coupure par tranchage résistance à la déchirure résistance à la perforation	2 1 0 0	1 dans au moins un des essais



RENMARK
LE RAPHAEL
6, QUAI JC REY
98000 MONACO

Vitry, le 13/10/03

Etude : C 313169

EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

En exécution de la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transcription de cette directive en droit français.

Le Laboratoire de Recherches et de Contrôle du Caoutchouc et des Plastiques LRCCP, 60, rue Auber 94400 Vitry/Seine, FRANCE habilité par arrêté du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en date du 24 décembre 1996,

identifié sous le numéro 0076,

attribue

L'EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0076/065/162/04/99/0005 / EXT n° 03/10/03

*Centre Français du Caoutchouc
et des Polymères industriels*

<http://www.lrccp.com>

Cette extension d'attestation est attribuée au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- gant avec manchette: **PVC Flocklined Long Glove Medium Thick Type (Item N°G53L)**

- marque commerciale : **S.T. CHEMICAL, TYPE G53L**

- fabricant : **S.T. CHEMICAL Co, Ltd.**
4-10, 1-chome, Shimo-ochiai
Shinjuku-ku, Tokyo 161-8540
Japon

- lieu de fabrication :

S.T. Chemical Co., Ltd. Saitama Factory.
138 Kyoei-kita-Kyowa, Honjo-shi
Saitama-ken, 367
Japan

ou

Family Glove Co., Ltd.
624/1-4 Moo 11, Nongkharm, Sriracha,
Cholburi, 20280 Thailand

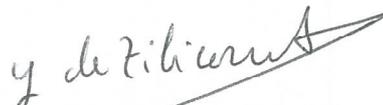
demandeur d'attestation : **RENMARK**
LE RAPHAEL
6, QUAI J.C. REY
98000 MONACO

- modèle de référence: Flocklined Glove Medium Thick Type (Item G23N)
- le modèle objet de cette extension diffère du modèle de référence sur les points suivants: rajout d'une manchette PVC par soudage
- description des propriétés de la manchette: voir annexe 1

Ces modifications ne remettent pas en cause la conformité aux exigences essentielles qui ont été prises en compte pour l'attestation CE de type délivrée au modèle de référence.

références des exigences essentielles ou règles techniques vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type: EN 388, EN 420 et EN 374.2 et 374.3

Date : 13 octobre 2003


Yves de ZELICOURT

Responsable des essais sur gants EPI

NOTA : toute modification apportée au matériel neuf objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être apportée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du code du Travail.

Cette attestation comporte 3 pages numérotées : 1, 2, 3

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DE L'EPI

domaine et limite d'emploi : protection de la main et du bras contre les risques mécanique, chimique et microbiologique

(EPI catégorie III)

type : G53L

Classes de protection	mesurée	spécifiées dans les normes
Pour les exigences générales (EN 420) :		
taille de la manchette	longueur: 415 mm largeur: 210 mm	
dextérité :	5	5 si possible
pH :	5,7	entre 3,5 et 10,5
pour le risque microbiologique (EN 374.2)	étanche à l'eau	étanche à l'eau
Pour le risque chimique (EN 374.3) par rapport à l'acide nitrique 3N	6	1 minimum
Pour les exigences mécaniques (EN 388) :		
résistance à l'abrasion	2	
résistance à la coupure par tranchage	1	1 dans au moins un des essais
résistance à la déchirure	0	
résistance à la perforation	0	



RENMARK
LE RAPHAEL
6, QUAI JC REY
98000 MONACO

Vitry, le 13/10/03

Etude : C 313169

EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

En exécution de la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transcription de cette directive en droit français.

Le Laboratoire de Recherches et de Contrôle du Caoutchouc et des Plastiques LRCCP, 60, rue Auber 94400 Vitry/Seine, FRANCE habilité par arrêté du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en date du 24 décembre 1996,

identifié sous le numéro 0076,

attribue

L'EXTENSION D'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0076/065/162/04/99/0004 / EXT n° 01/10/03

*Centre Français du Caoutchouc
et des Polymères industriels*

<http://www.lrccp.com>

60, RUE AUBER - 94408 VITRY-SUR-SEINE CEDEX - TEL : 01 49 60 57 57 - FAX : 01 49 60 70 66

N° SIRET : 78540237100021 - APE : 731Z - ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL À BUT NON LUCRATIF. LOI DU 17 NOVEMBRE 1943

Cette extension d'attestation est attribuée au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- gant avec manchette: **PVC Flocklined Long Glove Thick Type (Item N°G50L)**
- marque commerciale : **S.T. CHEMICAL, TYPE G50L**
- fabricant : **S.T. CHEMICAL Co, Ltd.**
4-10, 1-chome, Shimo-ochiai
Shinjuku-ku, Tokyo 161-8540
Japon

- lieu de fabrication :

S.T. Chemical Co., Ltd. Saitama Factory.
138 Kyoei-kita-Kyowa, Honjo-shi
Saitama-ken, 367
Japan

ou

Family Glove Co., Ltd.
624/1-4 Moo 11, Nongkharm, Sriracha,
Cholburi, 20280 Thailand

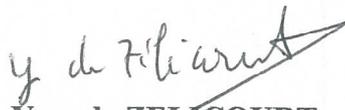
demandeur d'attestation : **RENMARK**
LE RAPHAEL
6, QUAI J.C. REY
98000 MONACO

- modèle de référence: Flocklined Glove Thick Type (Item G20N)
- le modèle objet de cette extension diffère du modèle de référence sur les points suivants: rajout d'une manchette PVC par soudage
- description des propriétés de la manchette: voir annexe 1

Ces modifications ne remettent pas en cause la conformité aux exigences essentielles qui ont été prises en compte pour l'attestation CE de type délivrée au modèle de référence.

références des exigences essentielles ou règles techniques vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type : EN 388, EN 420 et EN 374.2 et 374.3

Date : 13 octobre 2003


Yves de ZELICOURT

Responsable des essais sur gants EPI

NOTA : toute modification apportée au matériel neuf objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être apportée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du code du Travail.

Cette attestation comporte 3 pages numérotées : 1, 2, 3

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DE L'EPI

domaine et limite d'emploi : protection de la main et du bras contre les risques mécanique, chimique et microbiologique

(EPI catégorie III)

type : G50L

Classes de protection	mesurée	spécifiées dans les normes
Pour les exigences générales (EN 420) :		
taille de la manchette	longueur: 415 mm largeur: 210 mm	
dextérité :	5	5 si possible
pH :	5,7	entre 3,5 et 10,5
pour le risque microbiologique (EN 374.2)	étanche à l'eau	étanche à l'eau
Pour le risque chimique (EN 374.3) par rapport à l'acide nitrique 3N	6	1 minimum
Pour les exigences mécaniques (EN 388) :		
résistance à l'abrasion	2	
résistance à la coupure par tranchage	1	1 dans au moins
résistance à la déchirure	0	un des essais
résistance à la perforation	0	

RENMARK Ltd
LE RAPHAEL
6, QUAI J.C. REY
98000 MONACO

à l'attention de **Mr. RENDALL**

Vitry, le 22 juillet 2003

N. réf : YdZ/PP/SG/313 169
Objet : Etude C 313 169

RAPPORT D'ESSAIS N° 313 169

Conformément à notre devis n° 642-03 / YZ nous avons procédé à des tests en vue de l'attribution d'une extension d'examen CE de type selon l'article 10 de la Directive CEE 686 / 89. Ces tests concernent une manchette qui a été rajoutée aux gants G2N, G20N et G23N qui font déjà eux-mêmes l'objet d'une attestation d'examen CE de type. Les gants munis d'une manchette que nous avons examinée portent la référence :

G 50 L - gants avec manchette

Ces gants sont destinés à la protection contre les risques chimiques et microbiologiques

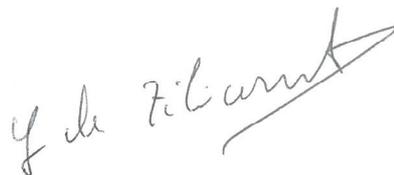
Ils ont été testés selon les normes :

EN 420 : exigences générales
NF EN 388 : propriétés mécaniques
NF EN 374-2 : résistance à la pénétration
NF EN 374-3 : résistance à la perméation des produits chimiques.



P.O.

Patrice PENNETEAU
Assistant technique



Yves de ZELICOURT
Ingénieur Responsable des Essais

Les résultats d'essais ou analyses communiqués dans le présent rapport ne concernent que les échantillons, produits ou matériels qui nous ont été présentés et ont été testés. Ils ne préjugent en rien de la représentativité de ces objets par rapport à l'ensemble de la fabrication. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 5 pages et 1 annexe. (10 pages)

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais de résistance à l'abrasion et à la coupure par tranchage ont été sous-traités avec votre accord.

Les résultats sont regroupés dans les tableaux joints.

Les feuilles de résultats d'essais sont regroupées en annexe.

1- Exigences générales

1.1 Tailles (EN 420 § 5.1.1 et 5.1.2)

La longueur de la manchette uniquement a été mesurée.

2. Propriétés mécaniques

2.1 Résistance à l'abrasion (EN 388 § 6.1)

Essai sous-traité.

Le résultat est le nombre de cycles nécessaire pour obtenir la rupture de l'éprouvette. Les essais ont été réalisés sur 4 éprouvettes provenant de 4 gants différents.

2.2 Résistance à la coupure par tranchage (EN 388 § 6.2)

Essai sous-traité.

Deux éprouvettes par lignée de gant, prélevées dans la paume sur deux gants différents, ont été soumises à l'essai en effectuant cinq fois la séquence suivante :

- 1- essai sur éprouvette témoin.
- 2- essai sur éprouvette d'essai.
- 3- essai sur éprouvette témoin.

Pour chaque séquence, on définit un indice i_n :

Cinq essais sont effectués sur chaque (éprouvette) et l'indice **I** est la moyenne des cinq valeurs ainsi obtenues.

2.3 Résistance à la déchirure (EN 388 § 6.3)

La résistance à la déchirure a été déterminée sur 4 éprouvettes de type pantalon. La mesure est également effectuée sur 4 éprouvettes découpées en chevauchement sur la manchette.

2.4 Résistance à la perforation (EN 388 § 6.4)

Les essais ont été réalisés sur 4 éprouvettes découpées dans la paume de 4 gants différents.

3- Résistance à la pénétration et à la perméation

3.1 Résistance à la pénétration (EN 374-2)

Les tests de fuite à l'eau, ont été réalisés selon le paragraphe 5.3 de la norme.

3.2 Résistance à la perméation chimique (EN 374-3)

Cet essai a été effectué avec de l'acide nitrique 3N comme liquide de test.

Les gants doivent avoir préalablement été testés pour la résistance à la pénétration selon la norme.

Toutes les mesures et observations faites sont synthétisées dans les tableaux joints .:

Tableau de synthèse des résultats obtenus sur les gants de référence G 50 L avec manchette

Propriétés	Spécification	Valeurs mesurées sur les gants de référence
TAILLE EN 420 § 5.1.1 et 5.1.2	longueur minimale	Longueur manchette : 415 mm
pH En 420 § 5.1.1 et 5.1.2	Proche de la neutralité	5,7
RESISTANCE A L'ABRASION EN 388 § 6.1	niveau 1 : 100 cycles niveau 2 : 500 cycles niveau 3 : 2000 cycles niveau 4 : 8000 cycles	Valeur mini : >2000 (trou) cycle niveau 2
RESISTANCE A LA COUPURE PAR TRANCHAGE EN 388 § 6.2	niveai 1 : I = 1,2 niveau 2 : I = 2,5 niveau 3 : I = 5 niveau 4 : I = 10 niveau 5 : I = 20	Valeur mini : I = 1,2 Niveau : 1
RESISTANCE A LA DECHIRURE EN 388 § 6.3	niveau 1 : 10 N niveau 2 : 25 N niveau 3 : 50 N niveau 4 : 75 N	Valeur mini : 2,5 N Niveau 0
RESISTANCE A LA PERFORATION EN 388 § 6.4	niveau 1 : 20 N niveau 2 : 60 N niveau 3 : 100 N niveau 4 : 150 N	Valeur mini : 11,0 N Niveau 0
ETANCHEITE A L'EAU EN 372-2 § 5.3	Etanche	Etanche
RESISTANCE A LA PERMEATION EN 374-3 avec l'acide nitrique 3N	classe 1 : >10 min classe 2 : >30 min classe 3 : >60 min classe 4 : >120 min classe 5 : >240 min classe 6 : >480 min	Valeur moyenne >480 min Classe 6

CONCLUSION

En ce qui concerne la manchette du gant G 50 L, les pictogrammes suivants peuvent être apposés :

- résistance à l'abrasion : niveau 2
- résistance à la coupure par tranchage : niveau 1
- résistance au déchirement : niveau 0
- résistance à la perforation : niveau 0
- pictogramme de résistance chimique
- pictogramme de résistance aux microorganismes.

ANNEXE

FEUILLES D'ESSAIS

Etude RENMARK C 313 169

Norme EN 420

4.4.2 Valeur du pH

pHmètre étalonné avec des solutions étalons - Tolérance de $\pm 0,2$ unité.

Température de l'essai : $23^{\circ}\text{C} \pm 2^{\circ}\text{C}$

Exigence : pH le plus proche de la neutralité

La conformité est accordée pour une valeur du pH comprise entre 4 et 9.

Référence du gant	pH $\pm 0,02$	T°C $\pm 0,2^{\circ}\text{C}$	Conforme	Non conforme
G 50L avec manchette	5,70	23	X	

Norme EN 420

5.1 et 6.2 Tailles et dimensions des mains et des gants

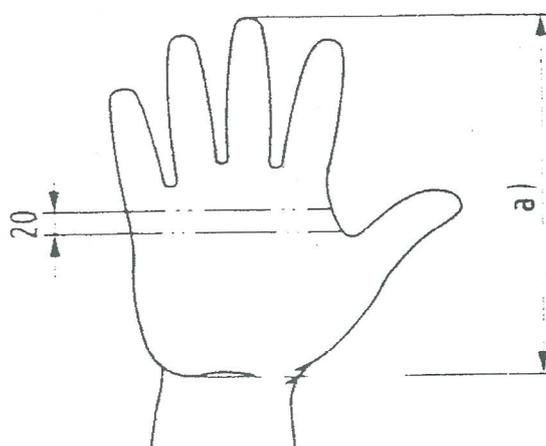
Gant : **G 50L avec manchette**

Taille	Tour de paume mm		Longueur de main a) en mm		Longueur minimale de gant en mm	
	tableau 1 § 5.1.1	valeur mesurée	tableau 1 § 5.1.1	valeur mesurée	tableau 2 § 5.1.2	valeur mesurée
6	152		160		220	
7 / S	178		171		230	
8 / M	203		182		240	
9 / L	229		192		250	
10	254		204		260	
11/ XXL	279		215		270	
manchette	largeur maxi manchette: 210			longueur manchette		415

Conforme

Non conforme

Schéma :



a) Longueur de la main

Norme EN 420

5.2 Dexterité

Pour chaque référence, quatre paires de gants, entiers et neufs, sont soumis aux essais.

Rappel des niveaux de performance donnés dans la norme et correspondant aux diamètres des tiges pouvant être saisies :

Diamètre de la plus petite tige satisfaisant aux conditions de l'essai (mm)	Niveau de performance
11	1
9,5	2
8	3
6,5	4
5	5

Résultats des essais :

Référence du gant	Diamètre le plus petit (mm)	Niveau de performance
G 50 L avec manchette	5	5

Norme NF EN 388

6.1 Résistance à l'abrasion

Cet essai est sous-traité.

Quatre éprouvettes sont prélevées sur quatre gants différents par lignée de gants.

Les éprouvettes sont prélevées dans la paume de chaque gant.

Conditions d'essai : température : $23^{\circ}\text{C} \pm 2^{\circ}\text{C}$
 humidité : $55\% \text{ HR} \pm 5\% \text{ HR}$

Durée de conditionnement : 24 heures.

Abrasimètre type Martindale
Papier abrasif EAC 117 glass grade F2 GRIT 100
Pression 9 kPa

Résistance à l'abrasion (nombre de cycles)	100	500	2000	8000
Niveau	1	2	3	4

Classement à partir de la plus basse valeur.

Référence du gant	Nombre de cycles				Niveau
	epr. 1	epr. 2	epr. 3	epr. 4	
G 50 L avec manchette	2000 (trou)	3000	7000	5000	2

Norme NF EN 388

6.3 Résistance à la déchirure

Les tests sont réalisés sur quatre éprouvettes de type pantalon sur quatre gants différents par lignée.

Deux éprouvettes sont prélevées dans la direction du gant et deux autres dans un sens perpendiculaire, au niveau de la paume.

Vitesse de traction : 100 mm/min - Epreuve totalement déchirée.

La résistance à la déchirure est déterminée par le plus haut pic enregistré et le classement retient la plus basse des quatre valeurs.

Résistance à la déchirure (N)	10	25	50	75
Niveau	1	2	3	4

50 L avec manchette

Référence des gants	Valeur du plus haut pic en N				Valeur minimale	Niveau
	épr. 1	épr. 2	épr. 3	épr. 4		
Sens parallèle	2,5	2,9	2,7	2,6	2,5	0
Sens perpendiculaire	2,9	3,1	3,2	3,0	2,9	0
Soudure découpe dans :						
Gant	10,2	10,4				
manchette	3,7	4,8			3,7	0

Norme NF EN 388

6.4 Résistance à la perforation

Eprouvettes circulaires de 50 mm de diamètre découpées dans la paume.

Diamètre de l'appareil de maintien : 40 mm environ.

Les tests sont réalisés sur quatre éprouvettes tirées de quatre gants différents par lignée.

Vitesse de perforation : 100 mm/min

Longueur de pénétration de la tige : 50 mm

Classement à partir de la plus basse des valeurs enregistrées.

Résistance à la perforation (N)	20	60	100	150
Niveau	1	2	3	4

Référence des gants	Résistance à la perforation en N				Valeur minimale	Niveau
	epr. 1	epr. 2	epr. 3	epr. 4		
G 50L avec manchette	12,0	11,0	13,0	12,0	11,0	0

Norme NF EN 374-2 partie 2

4.1 et 5.2 Essai de fuite à l'air

Gants :

Taille :

- Examen visuel avant essai : absence de déchirures, craquelures ou trous

Conforme

Non conforme

Epaisseur du gant : mm Pression de l'air : kPa ± 10%

Immersion verticale

Immersion inclinée

- Exigence : ne pas détecter de bulles d'air à la surface du gant.

Essais sur dix éprouvettes :

Conforme

Non conforme

Norme NF EN 374-2 partie 2

5.3 Essai de fuite à l'eau

Gants : **G 50L avec manchette**

Taille : **8**

- Examen visuel avant essai : absence de déchirures, craquelures ou trous

Conforme

Non conforme

- Exigence : pas de présence de fuite d'eau immédiatement et après 2 minutes.

Immédiatement : Conforme

Non conforme

Après 2 minutes : Conforme

Non conforme

Norme NF EN 374-3

Partie 3 : Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques.

Gants : manchette du gant G 50 L

Les test sont réalisés sur trois éprouvettes prises au hasard.

Liquide de test : acide nitrique 3N

Milieu collecteur : eau déminéralisée

Lieu de prélèvement des éprouvettes : manchette

Face en contact avec le produit chimique d'essai : externe

Débit :

Technique d'analyse : conductimétrie

Température : 23°C ± 1°C

Temps de passage mesuré (min)	> 10	> 30	> 60	> 120	> 240	> 480
Indice de protection	classe 1	classe2	classe 3	classe 4	classe 5	classe 6

	épr. 1	épr. 2	épr. 3	moyenne
Epaisseur au centre (mm ± 0,1mm)	0,17	0,15	0,15	0,16
Temps de passage (min)	>480	>480	>480	>480
Classe	6	6	6	6
Observation	Aucune altération visible.			



EU-Konformitätserklärung

Der Hersteller oder sein in der EU als gesetzlicher Vertreter handelnder Lieferant:

Honeywell Safety Products Europe

Erklärt, dass die im Folgenden beschriebene Persönliche Schutzausrüstung die Richtlinien der Direktive des Europäischen Rates erfüllt 89/686/CEE:

Bezeichnung: FINEDEX 507-620 PVC

Referenz: 507620

Standard(s): EN 374-2, EN 388, EN 420

Für diese PSA gilt die folgende EU-Prüfbescheinigung Nr.:

0076/065/162/04/99/0002 ext 02/10/03

Ausgestellt von:

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE – UTAC CERAM

Autodrome de Linas-Montlhéry BP 20212

91311 MONTLHERY Cedex

France

Ort, Datum: Roissy, 26/09/2018

Ausgestellt von: Fabrice beaugeard

Abteilung: Handschuhe

HONEYWELL SAFETY PRODUCTS EUROPE
Immeuble Edison - ZI Paris Nord II - 33, rue des Vanesses
BP 50288 Villeparisis - 95958 ROISSY CDG CEDEX
Tél: +33 (0) 49 90 79 79 Fax: +33 (0) 1 49 90 79 80

ZI Paris Nord II 33, rue des Vanesses BP 50288 95958 Roissy CDG France

Tel: +33 (0) 49 90 79 79 Fax: +33 (0) 1 49 90 79 80

www.honeywellsafety.com